



Notre société de production audiovisuelle n'a pas été payée

Par **meurisse**, le **20/07/2009** à **21:19**

Bonjour, je fais parti en tant qu'associé d'une société de productions audiovisuelles, nous avons fait au mois d'avril des films pour une agence de pub qui nous annonce aujourd'hui qu'elle ne peut pas nous payer. Cette agence nous doit également le paiement d'un échéancier depuis le mois de novembre. Elle payait régulièrement et depuis deux mois plus rien. Cette somme est importante puisqu'elle avoisine les 40 000 euros (films plus deux mois de retard d'échéancier). Cette agence est gérée par une autre agence qui possède 100% des parts. Quelles sont les démarches à suivre pour récupérer ce qu'ils nous doivent ? Est-ce qu'on peut se retourner vers l'agence qui possède les parts ? Donc vers les gérants ? Ils ne sont pas encore en liquidation judiciaire mais on pense que ça va arriver. Merci pour vos réponses. Cordialement Charles Meurisse